



Ledouble

VAINCRE LE CANCER - NRB

Hôpital Paul Brousse
12/14, avenue Paul Vaillant-Couturier – 94 800 Villejuif

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS
Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail info@ledouble.fr

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris
Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €
RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023



Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Vaincre le Cancer - NRB (l'« Association ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 mars 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels, en note sur les « événements postérieurs à la clôture », concernant la crise sanitaire du Covid 19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier arrêté le 4 mars 2020 et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 7 avril 2020

LEDOUBLE SAS



Olivier CRETTÉ

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	23 100	4 385	18 715	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	35 706	24 960	10 746	13 787
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				5 760
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations financières (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	58 806	29 345	29 461	19 547
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	60 813		60 813	45 733
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	105 571		105 571	854 755
	DISPONIBILITES	1 426 868		1 426 868	759 101
	Charges constatées d'avance	941		941	3 070
	TOTAL (II)	1 594 193		1 594 193	1 662 658
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 652 999	29 345	1 623 654	1 682 205
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	403 625	403 625
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	959 842	1 052 464
	Résultat de l'exercice	(54 353)	(92 623)
	Total des fonds propres	1 309 114	1 363 466
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
		Total des fonds associatifs	1 309 114
			1 363 466
	Provisions		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	Fonds dédiés		
	Sur subventions de fonctionnement	199 592	236 103
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	199 592	236 103
	DETTES (1)		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		139
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 047	30 810
	Dettes fiscales et sociales	26 231	21 292
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	58 076	24 845
	Produits constatés d'avance	2 595	5 550
	Total des dettes	114 948	82 636
	Ecart de conversion passif		
		TOTAL PASSIF	1 623 654
			1 682 205
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(54 352,67)	(92 622,81)
	(1) Dont à moins d'un an	114 948	82 636
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		139
	ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	519 334	553 152
	Cotisations	14 310	10 980
	Llegs et donations	62 857	
	Autres produits de gestion courante	6	2
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	596 506	564 134
	Achats	1 776	2 491
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	239 688	262 534
	Impôts, taxes et versements assimilés	662	415
	Rémunération du personnel	118 186	76 618
	Charges sociales	44 434	31 605
	Subventions accordées par l'association	277 366	194 053
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 426	3 134
Produits financiers	Dotation aux provisions		
	Autres charges	6	7
	Total des charges d'exploitation	689 544	570 857
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(93 038)	(6 723)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2 769	4 902
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	4	
	2 - RESULTAT FINANCIER	2 765	4 902
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(90 273)	(1 821)
Charges financières	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés	591	1 109
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	304 750	331 508
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	268 239	421 201
	TOTAL DES PRODUITS	904 025	900 544
	TOTAL DES CHARGES	958 377	993 167
	EXCEDENT ou DEFICIT	(54 353)	(92 623)
	PRODUITS		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Etats financiers au 31/12/2019

Annexes 2019

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 623 654** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **904 025** euros et un total **charges** de **958 377** euros, dégageant ainsi un **excédent** de **-54 353** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Fonds dédiés

Sont comptabilisés en fonds dédiés, les montants qui ont été votés par l'association mais qui n'ont pas encore été versés aux différents organismes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions		

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres			23 100		23 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			23 100		23 100

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	15 088				15 088
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 618				20 618
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours	5 760		5 760		11 520
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 466		5 760		11 520
						35 706

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

	TOTAL	41 466		28 860		11 520	58 806
--	--------------	--------	--	--------	--	--------	--------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres		4 385	4 385
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 385	4 385
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 651	1 509	9 160
	Autres instal., agencement, aménagement divers	14 268	1 533	15 801
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations grevées de droits			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 919	3 041	24 960
	TOTAL	21 919	7 426	29 345

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Crédances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Crédances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avance		60 813	60 813
	TOTAL DES CREANCES	61 754	61 754	
	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance		28 047 2 211 22 112 591 1 317 58 076 2 595	28 047 2 211 22 112 591 1 317 58 076 2 595	
	TOTAL DES DETTES	114 948	114 948		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		941	941
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			941

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		2 595	2 595
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 595

Charges à payer

31/12/2019

Total des Charges à payer		22 125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 999
FOURNISSEURS FNP	18 999	
Dettes fiscales et sociales		3 126
DETTE PROV.CONGES A ORG CHARGES SOCIALES CP	2 074 1 052	

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2019	Interne
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2
Professions intermédiaires		
Employés		1
Ouvriers		
TOTAL		3

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	403 625			403 625
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 052 464		92 623	959 842
Résultat de l'exercice	(92 623)	38 270		(54 353)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	1 363 466	38 270	92 623	1 309 114

Annexe libre

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE:

La crise sanitaire du COVID 19 sévissant en France depuis mars 2020 ne remet pas en cause à ce stade l'activité de l'Association ni la valeur des actifs dont elle dispose, en dépit d'une baisse sensible des dons reçus.

Etats financiers au 31/12/2019

CER

Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi

EMPLOIS	Emplois de N compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 101 540,84
1 - MISSIONS SOCIALES *			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France	277 365,57	277 365,57	1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Dépenses sur contrats de recherche			- Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	77 166,67	77 166,67
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVES (contrats de recherche)	596 500,24	596 500,24
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	167 583,75	167 583,75	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	2 774,13	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	245 188,85	245 188,85			
		690 138,17			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	690 138,17		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	599 274,37	
II - DOTATIONS AUX PROVISONS			II - REPRISES DES PROVISIONS	-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	268 239,00		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	304 750,13	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		36 511,13
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	54 352,67	
V - TOTAL GENERAL	958 377,17		VI - TOTAL GENERAL	958 377,17	633 011,37
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		23 100,00			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		7 426,06			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		705 812,11	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		705 812,11
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 028 740,10
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	-	-	Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total				Total	

Annexe libre 2

ANNEXE CER

Définition de la mission sociale :

L'association Vaincre le cancer - Nouvelles recherches Biomédicales (NRB) a pour objet de contribuer au soutien et au développement des études et des recherches biomédicales dans les domaines des cancers, des leucémies et des immunodéficiences acquises.

Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources :

Le tableau du compte emploi/ressources a été élaboré à partir des données extraites de la comptabilité.

Compte tenu des activités spécifiques de l'association, il est précisé les points suivants sur certaines des rubriques :

- Les actions réalisées représentent les actions qui ont été réellement financées par l'association sur l'exercice en cours
- Les frais d'appel regroupent l'ensemble des couts supportés par l'association dans le but d'obtenir des donations ou des cotisations nouvelles, ces couts regroupent aussi les frais de communications des différentes avancées faites (frais de manifestations, bulletin d'informations...)
- Les engagements à réaliser sur ressources affectées représentent le montant des engagements dans les nouveaux projets que l'association a prise sur l'exercice
- Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs représente les engagements que l'association a retirés sur l'année. Ce retrait peut être lié à une résiliation du contrat ou à l'annulation de l'engagement car ce dernier a été réellement financé.
- Le montant correspondant à la « Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public » se rapporte aux investissements réalisés dans le cadre de la mise en place d'un nouvel outil de gestion de base de données plus performant et évolutif.